




**CALENDRIER DES OPERATIONS DE GESTION DU MOUVEMENT
INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
Rentrée scolaire 2021**

DATES	OPERATIONS
Lundi 16 novembre 2020	Publication de la note de service au BOEN
Lundi 16 novembre 2020	Ouverture de la cellule « info mobilité » au Ministère (01-55-55-44-44)
Mardi 17 novembre 2020 à 12h00	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans SIAM : SIAM est accessible par internet via I-Prof
Mardi 8 décembre 2020 à 12 h00	Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM Fermeture du dispositif d'accueil et de conseil ministériel Ouverture de la « cellule mobilité » de la direction académique des Côtes d'Armor (02.96.75.90.22) Date limite d'envoi du formulaire de demande de bonification exceptionnelle de 800 points au titre du handicap à la DIV1D qui le transmet au médecin du personnel référent.
Mercredi 9 décembre 2020	Envoi des confirmations de candidatures dans la boîte aux lettres I-Prof des participants
Jusqu'au Mercredi 16 décembre 2020, date limite	Retour des confirmations de demande de changement de département avec pièces justificatives jointes à la DIV1D  Toute confirmation non retournée à la DIV1D dans les délais fixés annule la participation du candidat.
Mardi 19 janvier 2021	Date limite de saisie dans SIAM des barèmes valorisés à partir des saisies de vœux et des justificatifs fournis Date limite de réception des demandes tardives pour RC ou modification situation familiale
Mercredi 20 janvier 2021	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM
Du 20 janvier au 3 février 2021 dernier délai	Traitement des demandes de rectification de barèmes sur sollicitation des enseignants concernés et correction dans SIAM
Lundi 8 février 2021	Affichage des barèmes définitifs arrêtés par l'IA-DASEN dans SIAM
Mercredi 10 février 2021	Transmission des fichiers à l'administration centrale
Jeudi 11 février 2021	Date limite de réception, à la DIV1D, des demandes d'annulation de participation qui doivent parvenir au Ministère au plus tard le 12 février 2021.
A partir Du mardi 2 mars 2021	Envoi par SMS du résultat de la demande de mutation aux candidats ayant communiqué leur numéro de téléphone portable. Affichage des résultats sur SIAM et dans les boîtes aux lettres I-Prof.  A l'issue des résultats, participation obligatoire aux mouvements départementaux des candidats qui auront obtenu leur mutation